



Procédure de consultation
FER No 15-2019

Personne responsable:
Mme Stéphanie
Ruegsegger

Date de réponse:
29.03.2019

Remplacement des titres de séjour sur support papier par des titres au format carte de crédit

Notre Fédération accueille favorablement cette proposition, qui reprend un format de titre qui tend à se généraliser dans l'ensemble des administrations suisses (carte d'identité, permis de conduire, etc). Elle est de nature à augmenter le niveau de sécurité des documents officiels émis et d'en moderniser la forme. La FER apporte également son soutien aux mesures de simplification proposées, telle que la suppression de l'adresse du titulaire du titre. Une telle suppression aurait également pu être prévue dans le cas de la mention de l'employeur sur les autorisations G.

Pour le surplus, la FER se réfère aux commentaires des autorités cantonales concernées, notamment la prise de position du canton de Genève.